

47BIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 150.000 Euros

Siège social : 6, rue Germain

69250 ALBIGNY-SUR-SAONE

934 879 651 RCS LYON

DECISIONS EXTRAORDINAIRES DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 19 DECEMBRE 2025

Procès-verbal

Le vendredi 19 décembre 2025, à 19 heures, Monsieur David LAIRES DIAS, Actionnaire unique et Président de la Société 47BIS (la « Société »), propriétaire de la totalité des 150.000 actions composant le capital social de la Société, a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- ◆ Rapport du Président,
- ◆ Constatation d'une erreur matérielle figurant à l'article 24 des statuts « EXERCICE SOCIAL » et rectification, en conséquence, dudit article,
- ◆ Questions diverses,
- ◆ Pouvoirs à conférer.

PREMIERE DECISION

L'Actionnaire unique,

après avoir constaté qu'une erreur matérielle figure à l'article 24 des statuts relatif à l'exercice social, plus précisément sur les dates d'ouverture et de clôture des exercices sociaux et sur celle de la clôture du premier exercice social indiquée au 30 juin 2026,

décide de raccourcir le premier exercice de six mois et de le clôturer par anticipation au 31 décembre 2025, et de rectifier, ainsi qu'il suit, l'article 24 des statuts :

« ARTICLE 24 - EXERCICE SOCIAL

L'exercice social, d'une durée de 12 mois, commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 décembre de chaque année.

Par exception, le premier exercice courra du jour de l'immatriculation de la Société jusqu'au 31 décembre 2025. »

Aucune autre modification n'est apportée aux statuts de la Société.

Cette décision est adoptée par l'Actionnaire unique.

DEUXIEME DECISION

L'Actionnaire unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer toutes formalités légales.

Cette décision est adoptée par l'Actionnaire unique.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et Actionnaire unique.

David LAIRES DIAS
Président et Actionnaire Unique